



JASPAR HENRI

1. Dénomination du producteur

Henri JASPAR (1870-1939)

2. Institution de conservation

Archives générales du Royaume – Algemeen Rijksarchief

3. Dates extrêmes

1914-1939

4. Importance matérielle

264 art. (7,55 m.l.)

5. Histoire des archives

Déposées par la famille d'Henri Jaspar aux Archives générales du Royaume le 15 janvier 1946, ces archives sont constituées des documents personnels liés aux activités politiques de l'homme d'État catholique. Les dossiers professionnels proprement-dits, ainsi que les papiers relevant exclusivement des intérêts privés d'Henri Jaspar sont exclus de ce fonds. Ce dernier contient dès lors de la correspondance, des discours, de la documentation diverse, des déclarations, mais également des dossiers de cabinet ministériel, des rapports, des notes, etc. Il témoigne des nombreuses responsabilités ministérielles d'Henri Jaspar, qui fut à la tête des Affaires économiques, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Colonies, du gouvernement, mais également des Finances entre 1932 et 1934.

6. Publicité

Fonds librement consultable.

Henri Jaspar avait posé certaines conditions à la consultation de ses archives. Durant les 50 ans suivant la date de remise du dernier document de ce fonds (soit jusqu'en janvier 1996), les documents ne pouvaient être consultés qu'avec son autorisation ou celle de ses ayants-droit. Ce délai étant écoulé, le fonds est désormais librement consultable. L'inventaire stipule toutefois que la consultation de ces documents est soumise aux mêmes règles que celles des archives du Ministère des Affaires étrangères.





7. Inventaire

COSEMANS A., *Papiers H. Jaspar* (Archives générales du Royaume. Instruments de recherche à tirage limité, 31), Bruxelles, 1988 (URL fixe: http://search.arch.be/ead/BE-A0510_000303_002781_FRE).

Accessible sur microfilm.

